

PARRAINAGE

Nous remercions notre collaboratrice, Juliette POLEC, chargée de ce dossier depuis plusieurs années. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur : **Adrien TINGRY**.



Bilan 2006

Situations des jeunes	Homme	Femmes	TOTAL
Parrainages terminés	20	18	38
CDI	4	2	6
CDD	10	6	16
Contrats aidés	2	1	3
Retour en scolarité	1	1	2
Formations professionnelles	4	2	6
Autres situations	1	4	5

Emmanuel GADRET, Directeur Adjoint, répond aux questions que vous vous posez :

I – QUELS OUTILS INTERNES DISPOSENT LA MISSION LOCALE POUR OPTIMISER L'ACCES A L'EMPLOI ?

- **L'accompagnement renforcé avec les dispositifs CIVIS** (convention Etat), **le PLIE** (convention CAS) ou **le PPAE** (convention ANPE).
- **Le parrainage** : une vingtaine de Parrains et Mairaines bénévoles travaillent avec 70 jeunes l'accès ou le maintien dans l'emploi.
- **Les ateliers** : ATRE, Atelier d'expression, Flux...
- **Les visites d'entreprises** suivies des mises en stage.
- **Son Forum Emploi** qui a accueilli près de 1700 visiteurs en 2006 (date à retenir : **21/03/07 pour la 8^{ème} édition www.forum-emploi.org**).
- **La prescription de la formation** : environ 500 jeunes sont entrés en formation en 2006 (contre 400 en 2005).
- **Les aides financières** : aides à la mobilité et au transport par exemple.

II – COMBIEN D'ACCES A L'EMPLOI ONT ETE REALISES EN 2006 ?

973 contre 823 en 2005 soit une progression supérieure à 20 %.
Autrement dit, près de vingt contrats de travail sont validés chaque semaine.

III – QUELS TYPES DE CONTRAT DE TRAVAIL ONT ETE OBTENUS ?

400 CDD ; 300 missions intérim ; 120 CDI ; 100 contrats aidés ; 70 contrats en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage)

IV – QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS PORTEURS D'EMPLOI ?

- N°1 : la grande distribution et la vente
 - N°2 : les services aux personnes et aux collectivités
 - N°3 : le transport et la logistique
- } *Près de 50 % des mises en relation emploi*

V – QUELS SONT LES SECTEURS QUI PROPOSENT LE PLUS DE CDI ?

- N°1 : l'industrie hôtelière : le CDI est signé dans plus d'un cas sur trois.
- N°2 : la grande distribution et la vente : le CDI est signé dans plus d'un cas sur quatre.

Formations Complémentaires pour les CAE :
Contacter le GRIEP AMIENS
M. BONDU ☎ 03 22 66 67 60

Mission Locale du Bassin d'Emploi du Soissonnais

18 rue Richebourg - 02200 SOISSONS
☎ 03 23 74 51 14 / ☎ 03 23 53 90 28
@ mission.locale.soissons@wanadoo.fr / mission-locale-soissons.fr
Association Loi 1901 - N° SIRET 412 769 945 00020 - APE 913 E



BREVE EMPLOI

Mission Locale du Bassin d'Emploi du Soissonnais



Parution trimestrielle N° 8

*Le Conseil d'Administration,
Le Président,
La Directrice,
et l'Equipe de la Mission Locale,
vous présentent leurs vœux pour la nouvelle année*

2007
*Les 10 ans de la Mission Locale du Soissonnais
Les 25 ans des Missions Locales*

2007 scellera les 10 ans de l'Association créée par les Elus locaux pour favoriser l'insertion des jeunes au service du développement du territoire.

Le chemin ainsi parcouru au cours de cette décennie permet à l'Equipe de conseillers professionnels de :

- promouvoir l'accès à la formation qualifiante, réel rempart contre le chômage.
- accompagner vers l'Emploi les jeunes inscrits dans différents programmes (Civis, Plie, Ppae).
- mobiliser une palette d'outils et de partenaires auprès des jeunes au travers des propositions traduites dans notre système d'information "Parcours 3", données que vous retrouverez dans notre Rapport d'Activité 2006.
- évaluer les pratiques et actes professionnels déclinés en terme d'activité et de coûts financiers.

Que l'année nouvelle permette à nos jeunes de trouver la place à laquelle ils aspirent et au territoire de développer une attractivité créatrice d'emplois.

M. GRANDFOND, Président



Mme BARRET-LABRE, Directrice



**Les professionnels de la Mission Locale
du Bassin d'Emploi du Soissonnais
s'expriment sur la thématique de l'accès à l'emploi**

"L'emploi constitue le leit motiv de notre action 2007. Il correspond, à la fois, à la préoccupation de nos financeurs mais il répond également aux attentes de nos usagers. Pour cela, il faudra que les jeunes*, les partenaires** et les entreprises*** nous fassent confiance !"



Emmanuel GADRET, Directeur Adjoint

"Pour travailler, il faut déjà savoir ce que l'on veut faire. Quand on ne sait pas, il convient d'élaborer un projet professionnel. Ensuite, il est nécessaire de vérifier la faisabilité dudit projet (compétences, débouchés...). Enfin, il ne faut pas oublier que tous les métiers comportent des contraintes : sommes nous prêts à les accepter ? En fait, c'est un véritable travail que de chercher du travail. Cela se prépare et cela prend du temps. Il ne faut pas se décourager".



Hélène BERRY, Coordinatrice Accueil/Diagnostic

"Etablir un objectif professionnel, viser un métier bien précis, lever les freins que le jeune peut rencontrer au cours de ses démarches... le conseiller interviendra en tant que facilitateur. Pour y parvenir, il est nécessaire qu'il y ait une relation de confiance"



Salim KALLEL, Conseiller CIVIS

"Ce qui me semble le plus important, c'est que les gens soient motivés. L'accès à l'emploi ne se limite pas à la signature d'un contrat. Toutes les conditions doivent être réunies : la mobilité, le logement, la subsistance.... Au préalable, il faut aussi que les jeunes soient conscients de la démarche dans laquelle ils s'inscrivent. En effet, un simple positionnement emploi par un professionnel ne suffit pas à garantir la pérennité du contrat de travail."



Sébastien CLAUSSE, Coordinateur CIVIS

" Il est dans un premier temps nécessaire d'avoir un projet clairement défini. La motivation et être capable de l'exprimer sont également extrêmement importants pour accéder à l'emploi. De fait, une bonne connaissance des techniques de recherche d'emploi est essentielle.

Le demandeur d'emploi devra enfin savoir identifier les entreprises qui recrutent, afin de se positionner au mieux auprès de ces employeurs potentiels."

Karine LERIGOLEUR, Conseillère ANPE mise à disposition



"Le jeune doit être prêt à agir, c'est à dire qu'il doit être acteur de sa démarche ou encore se trouver dans une phase de réalisation. Il a de la chance qu'il existe toujours des solutions ou des soutiens possibles comparativement à d'autres pays européens. Par exemple, les formations peuvent être rémunérées ou, encore, l'allocation CIVIS peut servir à financer et à obtenir des permis CACES pour travailler rapidement dans le secteur de la logistique y compris pour les publics les plus en difficulté (sans qualification, problématique justice, domiciliation ZUS, etc...)"



Barbara MARCHET, Conseillère CIVIS

"Les jeunes sont sur la saisie d'opportunités, ils sont amenés souvent au cumul de plusieurs missions intérim sans garantie de durée. Il convient de travailler sur l'emploi durable inscrit dans un projet professionnel. L'emploi en alternance peut être un moyen pour y arriver (acquisition d'une formation et d'expérience professionnelle)".

Marie DRIOT, Conseillère Référente Alternance



"Pour le jeune, l'accès à l'emploi c'est :
- être outillé et maîtriser les techniques de recherche d'emploi : savoir prospecter, savoir se présenter, savoir lire et rechercher des offres sur n'importe quel support (papier/journaux/Internet).
- savoir le domaine vers lequel il va se diriger.
Ainsi, il sera armé, autonome dans sa recherche d'emploi".



Sylvia JUPIN, Conseillère

" Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et le développement économique de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais ont des intérêts communs à travailler ensemble :

- Tout emploi créé doit profiter en premier lieu à la population locale au risque d'engendrer des frustrations chez cette dernière ;
 - Coordonner les efforts engendre un cercle vertueux : l'emploi appelle l'emploi et par voie de conséquence, cela permet à la population de contribuer activement, par un accroissement de la consommation, à la redynamisation économique du bassin ;
 - Le PLIE peut participer à l'attractivité du territoire pour les entreprises. Ne nous cantonnons pas aux arguments économiques et géographiques classiques mais démarquons-nous aussi par notre capacité à nous mobiliser en terme de potentialité à fournir une gestion des emplois adaptée aux entreprises ;
 - Usons de la clause de « mieux-disant social » qui permet un point de rencontre entre l'économique et le solidaire ;
 - Garder une politique locale de l'emploi adaptée et adaptable aux spécificités locales en parallèle à l'application de mesures nationales souvent plus subies que choisies ;
- Enfin, quand on parle du PLIE, le terme Insertion peut faire peur aux entreprises. Au contraire, les personnes appartenant à ce dispositif ont de nombreux atouts, notamment, elles sont dans une démarche volontaire d'accès à l'emploi".

"Le jeune qui y arrive est celui qui se mobilise, qui est assidu dans ses démarches ; il est acteur de sa réussite future".

Christelle PURUS, Conseillère



Vincent GOETZ, Conseiller Référent PLIE



"Le jeune doit être capable de se projeter sur l'avenir. C'est pourquoi, il doit raisonner en termes de projets, de formations ou encore de potentialités-emplois. Le conseiller joue le rôle de maître-d'ouvrage et donne les capacités aux jeunes de résoudre les freins à l'insertion. Quelqu'un qui est capable de se projeter est capable de tout."



Vincent KEIL, Conseiller référent TH

"Le conseiller peut jouer un rôle sur l'identification des compétences de l'individu, sur le ciblage des postes de travail, sur la vérification de l'adéquation entre le profil recherché par l'employeur et le propre profil du demandeur d'emploi et, en cas d'écarts, de trouver des solutions adéquates, notamment des solutions formation ou encore apporter des éléments sur les secteurs porteurs d'emplois. En effet, souvent, le jeune arrose tous types de postes sans s'interroger sur la pertinence de sa candidature pour l'employeur. N'oublions pas non plus, le rôle du réseau dans l'accès à l'emploi."

Séverine DIEDIC, Conseillère Référente Programme Pré-qualifiant et qualifiant



"L'accès à l'emploi est l'aboutissement d'un parcours. Il peut être assez long puisqu'à la suite de la sortie de la scolarité, il y a un travail sur le projet professionnel d'autant plus que les jeunes ne savent pas toujours ce qu'ils veulent faire ni vers par des problèmes liés à la mobilité : sans emploi, pas de permis de conduire et, inversement, des difficultés d'accès à l'emploi sans permis. Il s'agit d'un vrai cercle vicieux. On peut ajouter, enfin, que l'image des jeunes véhiculée par les médias nuit à l'intérêt que pourraient leur témoigner les entreprises".



Gaëlle LETINOIS, Conseillère CIVIS

* 925 nouveaux accueils en 2006 (+ 7 % par rapport à 2005).

** Partenaires : les entreprises de travail temporaire (ADIA, ADECCO, EMPLOI 02, MANPOWER, SYNERGIE et VEDIOR BIS) nous ont garanti près de 300 missions intérim.

*** Entreprises : CORA Soissons a recruté près de 20 jeunes en 2006 en contrats de professionnalisation.